

# Quels enjeux pour les territoires du «sud Alsace» ?

## *Synthèse*

Ce résumé renvoie à une analyse socio-économique du «sud Alsace» qui comporte trois parties. La première est consacrée aux aspects spatiaux et sociaux : déplacements domicile-travail, chômage, formation, pauvreté... Elle a vocation à proposer un premier repérage des problématiques territoriales. La deuxième présente trois «équipements» : l'UHA, les ports de Mulhouse Rhin et l'Euroairport et explique en quoi ils jouent un rôle essentiel dans l'économie du «sud Alsace». Cette argumentation n'est pas reprise dans ce résumé. Enfin, la troisième partie propose une analyse du tissu économique local et de ses évolutions. Toutes les données sont présentées au niveau des communautés de communes ou d'agglomération ; l'ensemble des communautés du Haut-Rhin a été intégré à l'analyse.



## L'introuvable sud Alsace

### Le sud Alsace est -statistiquement- indéfinissable.

Il existe de nombreux flux de personnes entre Colmar et Mulhouse, entre les petites villes qui abritent des sites industriels importants, situées entre ces deux villes, entre la région mulhousienne et Saint Louis et au-delà la Suisse.

Au total, l'analyse fait ressortir 6 espaces spécifiques dans le Haut-Rhin, avec de fortes relations entre les pôles situés au nord de Mulhouse et des relations à sens unique avec la partie sud du département entièrement tournée vers la Suisse.

### Le travail transfrontalier est un fait important pour le territoire : à peu près 17 000 personnes résidant en France travaillent à Bâle.

Comme partout ailleurs en Europe de l'ouest, l'emploi industriel est en chute en Suisse... sauf dans l'industrie pharmaceutique, spécialité bâloise. Cependant, la capacité des Français à occuper les emplois proposés peut être questionnée car le nombre de transfrontaliers français, stable en volume, est en baisse relative par rapport aux transfrontaliers allemands. En cause, un changement dans la nature du travail. Les emplois sont de plus en plus tertiaires et le niveau de formation demandé croît fortement.

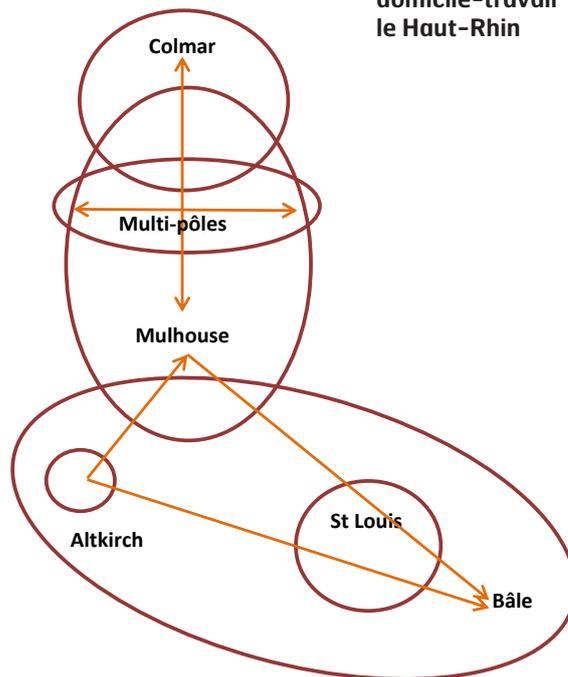
L'Allemagne attire peu de travailleurs français, en premier lieu ceux résidant en bord de Rhin, à proximité d'un pont. Là aussi le niveau de qualification demandé croît, notamment dans l'industrie. A cela, s'ajoutent la distance et donc le coût des transports et l'absence de transport collectif performant pour expliquer que les demandeurs d'emploi de la région mulhousienne ne puissent pleinement tirer partie des opportunités potentielles d'emploi en Allemagne.

**Le chômage** est avant tout un fait urbain. Les plus grandes villes concentrent les demandeurs d'emploi. La communauté de communes du Val d'Argent échappe à cette règle : ce sont de petites communes où le taux de chômage est égal à celui d'une grande ville. Cela témoigne des difficultés de certaines vallées vosgiennes désertées par les activités industrielles. Ce constat pose la question de la solidarité territoriale dans la mesure où certains territoires sont doublement pauvres. Les habitants le sont et les communes également. Dans les villes, malgré l'effet compensatoire des dotations de l'Etat, le potentiel par habitant reste faible. Les efforts de réduction de la dette de l'Etat ne devraient pas améliorer la situation.

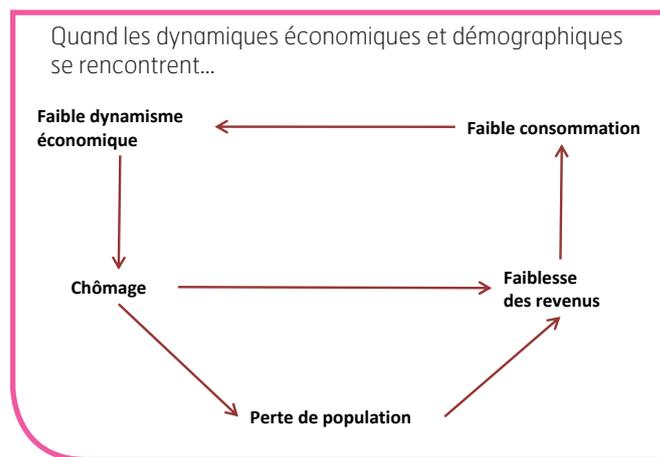
**La richesse de certaines communes**, notamment en bord du Rhin, qui repose souvent sur l'implantation d'un grand site industriel, est là pour rappeler que l'accueil de grandes entreprises est économiquement intéressante, même s'il faut en supporter les nuisances. Par ailleurs, la mono-activité, voire la mono-entreprise sur un territoire, correspond à une forme de vulnérabilité.

De même, **le lien entre solde migratoire et chômage** doit inciter à l'action pour accroître le niveau d'attractivité du département. Il se pourrait en effet que les personnes

Représentation symbolique des flux domicile-travail dans le Haut-Rhin



en recherche d'emploi quittent leur lieu de résidence pour rejoindre les lieux où l'emploi est plus abondant. Cela n'aurait rien d'original. L'originalité serait que les entreprises se mettent à suivre la population, ce qui est loin de constituer une hypothèse farfelue. On entrerait alors dans un cercle vicieux très difficile à rompre.



Enfin, il faut insister sur la faiblesse du **niveau de formation** qui caractérise les territoires au profil plutôt « ouvrier ». En France également, les exigences des entreprises croissent. La chance de trouver un emploi en sortant du système éducatif sans aucun diplôme est très faible. Chômage et niveau de formation sont intimement liés, ce qui devrait inciter à expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques, basées sur l'observation et l'expérimentation plutôt que sur

la réflexion abstraite qui ne convient qu'à un nombre réduit d'élèves. A fortiori quand les élèves sont d'origine étrangère et ont des difficultés avec la manipulation des symboles que constitue une langue.

Il y a également urgence à diversifier le tissu économique car les prospectives emploi montrent que les métiers aujourd'hui au cœur de l'activité industrielle locale : la mécanique et le travail des métaux, sont appelés à perdre encore massivement de l'emploi.

**Au final, 3 types principaux de territoires ressortent de l'analyse socio-économique.**

**Les territoires résidentiels** qui se divisent en deux sous-types : les «ouvriers» et les «bourgeois». Dans les premiers, vivent une part importante d'ouvriers, qui vont travailler à l'extérieur de ces territoires qui offrent peu d'emploi. C'est particulièrement le cas de la partie ouest du Sundgau. Les territoires résidentiels «bourgeois» accueillent nombre de cadres, en périphérie des villes et dans la partie est du Sundgau. Ce constat rappelle qu'il existe une assez forte segmentation socio-spatiale dans le département. D'une manière générale, ces territoires se montrent assez attractifs, ce qui contribue à une forme de péri-urbanisation.

**Les pôles d'emploi** constituent le second type de territoires, qui se divise également en deux. D'un côté, des petites communes «rurales» qui accueillent de grands sites industriels, de l'autre, les espaces urbains qui concentrent l'emploi. Leur taux de chômage les différencie : assez faible pour les premiers, fort pour les seconds. Avec une conséquence claire pour les territoires urbains : une faible attractivité. Les villes de Colmar et Mulhouse perdent même de la population.

**Le dernier type de territoires** regroupe les communautés de communes restant qui présentent deux profils distincts et dont l'analyse demanderait à être poursuivie. Pour l'heure, l'hypothèse peut être faite que ce sont pour une part des territoires en voie de résidentialisation, pour l'autre, des territoires en restructuration.

Les territoires dont on peut penser qu'ils se résidentialisent se caractérisent par le fait qu'ils offrent peu d'emplois, mais ont un assez faible taux de chômage. Leur attractivité est par ailleurs moyenne.

Dans les territoires plutôt en voie de restructuration, figurent essentiellement des vallées, Le Val d'Argent et la vallée de Saint Amarin formant des «cas à part».

**Pour conclure.**

**Quelle que soit l'approche, spatiale ou socio-économique, il n'y a pas une problématique «Sud Alsace», mais un ensemble de problématiques qui correspondent à des espaces différenciés qui, au gré des sujets, pourraient trouver intérêt à travailler ensemble l'un ou l'autre des enjeux relevés.**

**Une croissance forte et inégale du tertiaire**

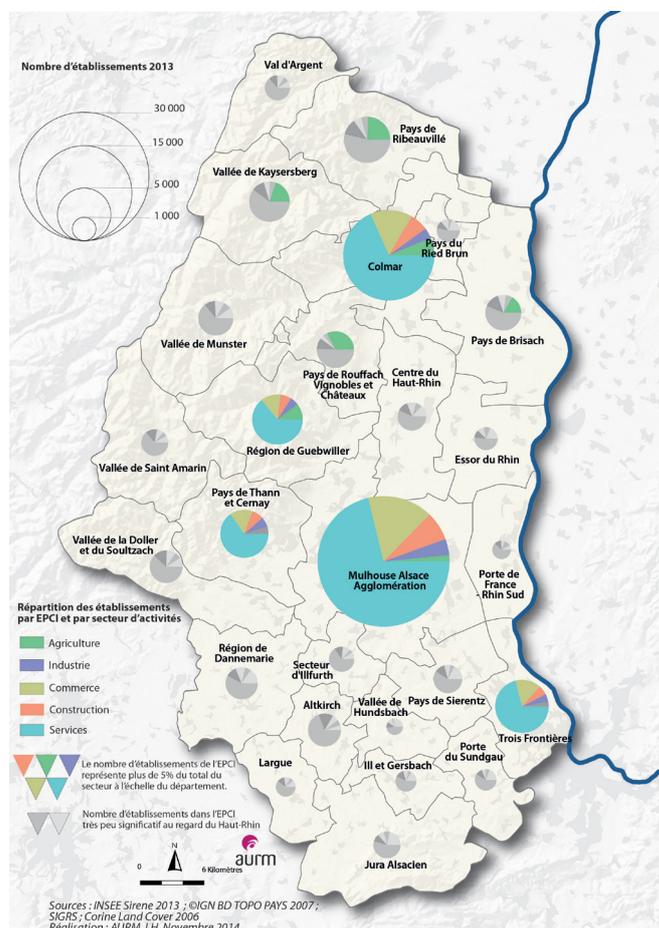
L'analyse du tissu économique repose sur 3 approches. D'une part, la localisation des établissements, en distinguant les principales branches, pour avoir une première vision des spécialisations territoriales. D'autre part, la distinction entre économie présente et non présente pour pointer un certain nombre de carences ou vulnérabilités territoriales. Enfin, une approche originale proposée par la DATAR permet de mieux analyser les activités tertiaires et de réfléchir au positionnement métropolitain de l'agglomération mulhousienne.

**Le tissu économique et ses évolutions**

L'analyse de la distribution des établissements sur le territoire départemental montre qu'il y a une sorte d'équilibre qui s'est instauré. **Les grandes villes accueillent certes un grand nombre d'établissements, mais ce nombre est conforme au poids démographique des villes**, qui n'absorbent donc pas l'essentiel de l'activité.

De fait, au-delà de Colmar et Mulhouse, plusieurs pôles d'activités existent, notamment autour de Thann-Cernay, Guebwiller et Saint Louis.

Une autre caractéristique est la **césure entre des territoires agricoles et industriels d'une côté, de l'autre, les territoires les plus urbains, ayant une**





**activité tertiaire fortement développée.** Legs de l'histoire, des établissements productifs relativement importants se sont implantés de manière diffuse sur le territoire. Cela offre l'avantage de pourvoir des emplois «de proximité» pour certaines Communautés qui peuvent cependant être très vulnérables à une crise sectorielle.

### La spatialisation des activités

**La distinction entre activités présentes (répondant aux besoins des habitants) et activités non présentes** (tournées vers les marchés extérieurs) montre que le département a toujours une part d'emplois présents plus faible que la moyenne nationale. Mais l'évolution est rapide. 67% des emplois du secteur marchand sont aujourd'hui le fait de l'économie présente. C'est lié au reflux des activités productives qui ont perdu 18 000 emplois en 30 ans, tandis que les activités présentes en ont gagné 56 000.

Une analyse plus détaillée montre que dans certains cas, les deux sphères d'activités ont gagné en effectif. Dans la majorité des cas, la croissance du présentiel a permis de pallier la baisse des effectifs industriels, mais dans quelques cas la «compensation» n'a pas eu lieu, comme dans les territoires que l'analyse sociale a discernés : le Val d'Argent, la vallée de Saint Amarin... Ce qui explique une partie des difficultés (chômage) que ces Communautés rencontrent.

■ Les activités non présentes, dites aussi productives, représentent encore presque 94 000 emplois dans le Haut-Rhin. On y trouve **5 grandes activités industrielles. L'automobile et la fabrication de matériels de transport** représentent 9400 emplois, autour de Mulhouse, de Rouffach, de Thann-Cernay et la vallée de la Doller. **La fabrication de machines et équipements** représentent 9200 emplois un peu plus diffus sur le territoire. **La chimie** emploie 5 000 personnes, sur quelques grands sites : Chalampé, Thann-Cernay, Saint Louis. Cette activité joue un rôle majeur sur le territoire car de toutes, c'est l'activité qui offre les plus hauts revenus moyens à ses salariés. Viennent ensuite des activités comme **la métallurgie et travail des métaux** et **la plasturgie** qui occupent respectivement 5000 et 4200 personnes.

Ces activités non présentes comprennent également les activités de soutien aux entreprises (16 700 emplois), le commerce de gros (11 500), le transport et entreposage (5 900) ou la R&D, beaucoup plus marginale en termes d'emploi (à peine 900 emplois privés). Ces activités ne s'implantent pas au hasard sur le territoire. **Les activités de soutien aux entreprises ou les activités scientifiques et techniques sont très urbaines.** Elles sont concentrées dans les pôles urbains du département. Le commerce de gros et le transport de fret supportent d'être implantées dans des lieux un peu plus excentrés, mais généralement à proximité de sites industriels.

**A noter la fragilité des territoires situés entre Colmar et Mulhouse** qui croisent une forte concentration de leurs activités non présentes dans quelques branches, qui représentent par ailleurs une part importante de l'emploi

marchand total. Sont particulièrement concernés, le Centre du Haut-Rhin, Rouffach, Porte de France Rhin Sud, Val d'Argent, Essor du Rhin, Brisch. Ces territoires sont très vulnérables à un choc sectoriel. Une diversification des activités est donc nécessaire car, de plus, les perspectives emploi montrent que les activités aujourd'hui au coeur de l'économie haut-rhinoise devraient à l'avenir perdre des emplois.

■ Les activités présentes comprennent le commerce de détail (26 000 emplois), les hôtels-restaurants (11 000 emplois), la construction (17 000 emplois), éducation-santé (11000 emplois chacune)...

La répartition spatiale de ces activités est beaucoup plus homogène que celle des activités productives. Néanmoins, l'analyse de la distribution des emplois montre certaines spécialisations, liées notamment à la taille du marché qui limite la création d'établissements, dans des secteurs comme la finance, les assurances, l'immobilier, les services personnels et la santé.

De même, dans de petites communautés, le commerce ou l'hôtellerie restauration peuvent être sous-représentés, mais ce cas est assez rare. Certains collectivités «subventionnent» déjà le commerce local.

Le plus surprenant est sans doute de constater que **les activités récréatives et associatives sont sous-représentées dans 12 des 26 CC.** Or, ce sont des activités économiques à part entière, qui peuvent créer de l'emploi, permettent de capter des revenus extérieurs au territoire et, par l'animation qu'elles produisent, participent de l'attractivité du territoire. Le développement de cette forme d'économie présente mériterait d'être mis à la réflexion.

### Focus sur les activités tertiaires

Ces activités ont toujours été le parent pauvre de l'analyse territoriale, focalisée sur les activités industrielles. Hors la porosité est de plus en plus grande entre ces activités, ce qui rend nécessaire une meilleure compréhension de leur dynamique.

L'analyse montre ainsi qu'il y a une forte dichotomie spatiale. Certains territoires sont tournés vers la consommation finale, d'autres vers les fonctions supports (soutien aux entreprises...), la logistique et les services cognitifs (conseils, ingénierie...).

La caractéristique urbaine des activités de services est confirmée, mais certaines sont nettement plus urbaines que d'autres. Il s'agit notamment des fonctions supports et des services à fort contenu cognitif qui ont un caractère «métropolitain».

De ce point de vue, si **l'agglomération de Mulhouse représente une grande partie de ces activités de services cognitifs, elle n'apparaît pas comme particulièrement spécialisée sur ces fonctions.** Les Communautés de Guebwiller, Colmar et Thann-Cernay présentent des taux d'emploi dans ces activités supérieurs à celui de l'agglomération mulhousienne. Le renforcement de ces fonctions métropolitaines mériterait réflexion.



## Les grands enjeux du territoire

**Enjeu de diversification des activités**, notamment pour les territoires productifs ruraux souvent dépendants d'un seul site.

**Enjeu de croissance du niveau de qualification de la population** qui vaut pour tous les territoires, sauf les territoires résidentiels bourgeois. Le taux de sans diplôme est incompatible avec la croissance des exigences des entreprises, en France, comme en Allemagne et en Suisse.

**Enjeu lié aux déplacements et à l'accessibilité de l'emploi.** Les déplacements entre les vallées vosgiennes et le Rhin ou du Sundgau vers la Suisse supposent que les personnes disposent d'un véhicule personnel, ce qui peut limiter l'accès à l'emploi pour certains.

**Enjeu de solidarité territoriale** concerne les territoires en voie de restructuration, où la population comme les communes sont relativement pauvres et qui vont cependant devoir relever le défi (entre autres) du vieillissement de la population. Cette solidarité doit également être entendue envers les territoires urbains où la population est moins riche.

**Enjeu lié à l'évolution des activités** de plus en plus résidentielles qui renouvellent les qualifications nécessaires. Cette recomposition des activités peut impacter les territoires peu peuplés, peu denses qui n'offrent pas une taille critique pour ce genre d'activités.

**Enjeu lié à la lutte contre l'échec scolaire.** Enjeu clef s'il en est qui conditionne l'avenir du territoire.

**Enjeu lié à une assez faible mixité sociale**, avec des cadres concentrés dans les territoires résidentiels, et des territoires au peuplement plus ouvrier, aux revenus et au niveau de formation faibles, qui disposent de moins de ressources humaines pour rebondir.

**Enjeu lié à la faible attractivité de certains territoires.** Où l'on retrouve les vallées mais aussi les villes en perte de population. Avec le risques de voir se mettre en oeuvre un autre cercle vicieux du type :



**Enjeu lié à la reconversion de certains territoires**, qui doivent se tourner vers d'autres formes d'économie que l'économie historique.

**Enjeu de gouvernance** : être capables de se saisir ensemble de ces enjeux.



## Quelques pistes à suivre ou à amplifier

**Le sud Alsace est déjà doté d'un aéroport, de port, d'une université, de liaisons autoroutières et ferrées... Tout cela est nécessaire au développement territorial, mais n'est pas suffisant ; sauf exception, ce ne sont pas les infrastructures qui posent problème.**

### Ne pas subir les tendances de fond, les anticiper et être avant-gardiste

Pour ne citer que quelques exemples, il est très probable que dans quelques années, la voiture automatique sera une réalité. De même, les « smart cities », les villes connectées et « intelligentes » seront la règle. Les développements du numérique le permettront. De même, la transition écologique, pour difficile qu'elle soit, va s'imposer. Avec elle, la production locale d'énergie, l'éco-conception des produits, l'économie circulaire, la rénovation massive de logements...

Tout cela entre progressivement dans l'agenda des villes et les premières réalisations voient le jour. Soit on ne fait que suivre le mouvement et les créatifs iront rejoindre les lieux les plus dynamiques et ouverts à l'innovation ; soit le sud Alsace participe au peloton de tête et développe un pôle fort consacré aux technologies numériques. Les applications peuvent aussi bien être liées à l'usine et aux produits du futur qu'à la mise en oeuvre de la « smart city », la ville intelligente et connectée.

La candidature au label French Tech représente l'opportunité d'un changement d'image et l'ouverture de nouveaux marchés pour les entreprises locales qui y sont associées. Le projet Km0 est de nature à positionner le territoire comme « territoire du futur », à casser son image basée sur son passé.

A noter que pour que le territoire soit à même de suivre le mouvement, le déploiement du Très Haut débit mériterait si possible d'être accéléré.

### Considérer toutes les formes d'économie avec le même intérêt

Cela renvoie à la nécessité de diversifier l'économie locale.

**L'économie agricole** locale est forte de la viticulture et de la maïsiculture. Comment assurer que les producteurs locaux pourront s'adapter aux changements climatiques qui changent les conditions de production et rendent par exemple de plus en plus difficile (taux de sucre oblige) la production de vin blanc sec ? Quels autres débouchés offrir aux agriculteurs locaux ? De ce point de vue, au-delà des effets de mode, l'agriculture urbaine et périurbaine peut ouvrir des opportunités en termes de nouveaux débouchés, en termes climatiques car les circuits courts sont nettement moins carbonés que les produits de l'agro-industrie importés, en termes d'emplois car le maraîchage est assez consommateur de main d'œuvre et qui plus est de main d'œuvre dont le niveau de formation n'a pas à

être très élevé et enfin en termes d'utilisation du foncier puisque des cultures hors sol peuvent être déployées sur des terrains actuellement en friche. Certes, il ne faut pas en attendre des miracles, mais l'agriculture urbaine constitue une opportunité à ne pas manquer.

**De même que l'économie touristique.** L'agglomération mulhousienne est riche de nombreux musées de qualité. Le musée Fernet Branca de Saint Louis complète également une offre muséale de qualité dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres. Encore faut-il que les collections de ces musées soient réellement mises en valeur et non simplement conservées. La logique de conservation du patrimoine doit s'effacer derrière une logique d'animation patrimoniale, d'organisation d'événements, qui assure une attractivité permanente et renouvelée de ces organismes. Mieux communiquer et assurer plus de visibilité aux acteurs et initiatives locaux pourraient également être envisagés.

Pour soutenir l'économie touristique, il faut également sauvegarder au mieux les grands paysages qui rendent le sud Alsace attractif. L'étalement urbain, l'implantation inconsidérée de zones d'activités économiques doivent laisser place à une gestion raisonnée de l'espace qui intègre la valeur patrimoniale des paysages tout en autorisant une multiplicité d'usages.

Il s'agit encore de mieux valoriser les potentiels liés à la qualité de vie alsacienne. Cela suppose des espaces publics accueillants et des services qui vont avec. Il n'est pas sûr qu'un Allemand, quittant l'artère animée de Weil et passant la passerelle, trouve la France très accueillante. De même, le touriste qui arrive à Mulhouse un dimanche soir et qui peine à trouver un restaurant ouvert. Ou encore un randonneur qui ne peut trouver par une belle journée ensoleillée une place pour se rafraîchir et se restaurer à Thann... Des efforts sont à fournir pour que l'activité touristique se développe. A commencer par prendre conscience du fait que l'activité touristique est une activité économique à part entière.

S'ouvrir au monde avec **l'économie culturelle.** L'organisation d'un salon d'art contemporain, l'open parc de DMC sont les marques d'un investissement renouvelé dans « la culture », entendue non pas comme ce qui est en marge de (et financé par) l'économie « classique », mais comme un substrat au développement des activités. L'économie du XXI<sup>e</sup> siècle est innovante et créative et l'ouverture de « lieux de créativité » participe non seulement au renouvellement de l'image du territoire, mais fertilise potentiellement tout le tissu économique.

Les études disponibles mettent en avant que les coûts (et notamment les coûts de personnel) n'expliquent qu'une petite partie de la compétitivité des entreprises, laquelle repose plutôt sur le degré d'innovation du produit, son design, bref sur la créativité de ses concepteurs.

**L'économie sociale et solidaire**, au sens très large de ce terme, demande aussi à être considérée. Les associations notamment non seulement peuvent être des employeurs significatifs, peuvent capter des revenus extérieurs mais en plus offrent des services à des prix non marchands qui



participe à l'animation territoriale et donc à l'attractivité et au maintien de la qualité de vie sur les territoires.

Il est frappant de ce point de vue de constater que de nombreuses communautés ont une sous-représentation des activités associatives et récréatives.

**L'économie industrielle** reste « la marque » de l'Alsace, mais on voit tous les jours comment s'opèrent les restructurations. L'usine du futur n'ira pas sans destruction de certains emplois et la disparition d'entreprises qui ne sauront ou pourront innover et monter en gamme. Pour les y aider, le soutien aux différents clusters est de mise. Jouer la carte de l'innovation est indispensable.

Les centres de recherche, les pôles de compétence et de compétitivité, l'université ont un rôle majeur à jouer.

Mais ne s'intéresser qu'aux entreprises innovantes et ne jouer que l'innovation de rupture serait une erreur. La question est bien sûr celle de la production de l'innovation, mais plus encore celle de l'usage de l'innovation. Etre innovant ne signifie pas obligatoirement faire de la R&D, mais être capable, dans son proces de production, d'incorporer les innovations disponibles. L'effort en vue d'animer davantage le territoire économique et de faciliter la pénétration de l'innovation dans les entreprises doit encore être accru. Les expériences menées par exemple dans la vallée de l'Arve montrent tout l'intérêt de ce genre de démarches qui demandent bien plus de moyens humains qu'infrastructuraux.

Viser **l'économie de la connaissance** reste un objectif clef qui requiert que tous les potentiels humains du territoire soient mobilisés.

Le renforcement de l'UHA et de ses écoles d'ingénieurs qui en sont l'une des spécificités est d'autant plus pertinent que la France, comme l'Allemagne et bien d'autres pays connaissent une pénurie en la matière. Que les jeunes formés localement restent pour travailler en Alsace ou partent n'est pas une question pertinente. Ils sont des porte-image du territoire. De ce point de vue, une étude attentive des ressentis des étudiants devrait conduire à rechercher à améliorer les conditions de vie des étudiants qui sont 42% selon l'étude de l'AFGES à ressentir la ville comme peu dynamique.

L'économie de la connaissance ne peut reposer que sur les seuls diplômés. Plus précisément, elle suppose que l'essentiel des jeunes soient diplômés. Lutter contre l'échec scolaire et les sorties prématurées du système éducatif devrait figurer comme un objectif central, visant à accroître le niveau global de formation de la population. De ce point de vue, pourquoi ne pas envisager d'expérimenter des pratiques pédagogiques innovantes dans les écoles, basées sur l'observation et l'expérimentation plutôt que sur la réflexion abstraite qui ne convient qu'à un nombre réduit d'élèves ?

Si le système éducatif se montre peu inventif lorsqu'il s'agit de promouvoir de nouvelles pratiques pédagogiques aptes à réduire l'échec scolaire, alors il convient d'investir le péri

et l'extra scolaire. Mobiliser les associations d'éducation populaire, les réseaux professionnels, ; susciter toutes formes d'initiatives pour développer de nouvelles formes d'entrée en apprentissage qui correspondent mieux à des jeunes dont le capital culturel est relativement faible.

Par ailleurs, si le territoire veut être attractif pour des services cognitifs et autres activités à forte intensité en capital humain, alors il doit proposer des aménités urbaines que les cadres et autres créatifs recherchent. Un haut niveau d'offre culturelle, par exemple, en fait partie, ce qui engage à maintenir voire développer l'offre existante et à la rendre plus lisible et cohérente.

### Revoir la gouvernance

La conception hiérarchique des relations entre territoires qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui, sur le modèle centre-périphérie, a pour corollaire une faible coopération entre EPCI, voire une franche concurrence.

Le sud Alsace est manifestement un espace rhénan où de nombreuses petites polarités organisent le territoire. A la concurrence il semble donc préférable de substituer la recherche de complémentarités et penser sur le mode multi-polaire.

Cette coopération pourrait particulièrement s'appliquer dans plusieurs domaines tels que :

- **Le tourisme** où les uns et les autres ont des ressources différentes et complémentaires. Ici elles sont environnementales, là muséales ou de mémoire...
- **La gestion de l'offre foncière** à vocation d'activités. Chaque territoire développe une offre conséquente et tente d'attirer des entreprises, ce qui se traduit par une concurrence par le prix alors que les coûts d'aménagement de ces espaces ne cessent d'augmenter. A cette situation pourrait succéder une réflexion sur les potentiels du sud Alsace, les conditions à mettre en oeuvre pour attirer effectivement des projets ambitieux d'implantation. Il s'agit de construire une stratégie de promotion du sud Alsace, d'accroître la complémentarité des offres foncières.
- La question de **la mobilité des personnes** et des biens pourrait également être posée à une échelle sud Alsace. Chaque jour, des milliers de personnes navettent entre les principaux pôles urbains du département et, sur l'axe est/ouest, n'ont guère d'autre choix que l'usage de leur véhicule personnel. Les liaisons fonctionnelles entre ces « pôles d'emploi » mériteraient sans doute d'être améliorées pour rendre l'emploi plus accessible, à des coûts réduits.
- Enfin, en volume d'emploi, l'agglomération de Mulhouse héberge un grand nombre d'activités dites métropolitaines. Mais l'analyse montre qu'elle n'est pas seule dans ce cas. Les autres polarités urbaines du territoire : Thann-Cernay, Guebwiller, Saint Louis... recèlent également des activités de ce genre. Dès lors, ne serait-il pas pertinent de réfléchir à la manière non pas de renforcer une métropole du sud Alsace mais de **faire du sud Alsace un pôle métropolitain** dont la capacité à satisfaire les attentes des entreprises et de la population serait renforcée ?

**Edité et imprimé par : AURM**

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne  
33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE  
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71  
[www.aurm.org](http://www.aurm.org)

**Rédaction :** Didier Taverne  
[didier.taverne@aurm.org](mailto:didier.taverne@aurm.org)

*Toute reproduction autorisée avec mentions précises  
de la source et la référence exacte.*